

RUKAZA François
Colline: Cyabingo
S/Ch. iKaregeya
Chèfferie: Bugarura
Territoire de
RUHENGERRI.

Ruhengeri, le 26 mai 1957.

Objet:
Révision d'appel contre
Mtibitangira et son frère
Mayange.

A MONSIEUR LE RÉSIDENT DU RUANDA
à KIGALI.

Sous le couvert de Monsieur l'Adminis-
trateur de Territoire à

RUHENGERRI.



Monsieur le Résident,

J'ai très respectueusement l'honneur
de venir auprès de votre haute bienveillance solliciter la
révision de ma palabre de champs avec Mtibitangira et son
frère Mayange qui se porte comme auxiliaire.

Cette affaire date du 19 mars 1952
et toutes les fois que j'ai procédé j'ai gagné le procès contre
mes adversaires et je suis en possession des extraits de juge-
ment~~s~~ rendus tant par les tribunaux de chefferie que par les
tribunaux de Territoire et du Kwasi.

Cependant je me trouve surpris de l'
attitude du tribunal de Ruhengeri qui contrarie la décision
prise antérieurement en ma faveur, puisque le Juge Zimulinda
me force de céder ma concession à Mayange en déplaçant les bor-
nes fixées par le Juge Ruhakana.

En outre, je me permets humblement,
Monsieur le Résident, de vous signaler que les dispositions pri-
ses en ma faveur lors de mon recours à Kigali le 8 juin 1956 se-
raient restées sans effet jusqu'à ce jour.

Dans l'attente d'une suite favorable,
je vous prie Monsieur le Résident, de bien vouloir agréer l'exp-
ression de mon plus profond respect.-

Votre très soumis, RUKAZA, Fr.